BASSEMBERG
COMITÉ DES FÊTES

Printemps de Bassemberg

COMITÉ DES FÊTES

MAIRIE
1 IMPASSE DU GIESSEN
67220 BASSEMBERG

bassemberg.fr

Bassemberg, le 18 janvier 2022

Madame, Monsieur,

La pandémie actuelle ne nous a malheureusement pas permis d'organiser en 2021 le Printemps de Bassemberg sous sa forme habituelle.

Pour 2022, le Comité des Fêtes de Bassemberg souhaite organiser à nouveau cette manifestation incontournable et attendue des visiteurs et exposants telle qu'elle existait jusqu'alors, dans le strict respect du protocole sanitaire en vigueur.

Le pass sanitaire sera dès lors exigé sur tout le site de la manifestation, tant pour les visiteurs que pour les exposants et les organisateurs.

Aussi, nous vous informons que le Printemps de Bassemberg aura lieu :

Samedi 7 mai 2022, de 14h à 19h
et dimanche 8 mai 2022, de 10h à 18h

Nous vous adressons ci-joint le formulaire d'inscription qu'il conviendra de nous retourner pour le **31 mars 2022** au plus tard.

L'ensemble du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir prochainement, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Emmanuel ESCHRICH
Président du Comité des Fêtes
Maire de Bassemberg

pass COVID-19 sanitaire obligatoire

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE :
M. Emmanuel ESCHRICH
03 88 57 27 51 / 06 08 42 86 60 / veschrich@free.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ÉDITION 2022

Printemps de Bassemberg

Nom de l'exposant et coordonnées complètes :

Téléphone :

E-mail :

Nature du stand / Thème :

Grandeur du stand / Nombre de mètres :

Local à mettre à disposition :	☐ Oui	☐ Non
Stand extérieur monté par l'exposant :	☐ Oui	☐ Non
Besoin en électricité (5€/jour) :	☐ Oui	☐ Non
Présence :	☐ Samedi	☐ Dimanche

		Nb mètres	Total (€)
Stand 1 journée	Participation forfaitaire **15 €** les 5 mètres linéaires **samedi OU dimanche**		
ou			
Stand week-end	Participation forfaitaire **20 €** les 5 mètres linéaires **samedi ET dimanche**		
Option électricité	Forfait **5 €/jour**		
TOTAL (stand 1 journée OU week-end + option électricité)			

Le pass sanitaire est obligatoire sur tout le site de la manifestation.
Selon les évolutions sanitaires, les organisateurs pourront renforcer ou alléger le dispositif à tout moment.

Il est demandé aux exposants d'être présents 1h avant le début de la manifestation pour la mise en place et le montage du stand.

Formulaire à renvoyer par courrier accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Bassemberg, à Comité des Fêtes - Mairie - 1 impasse du Giessen - 67220 BASSEMBERG

UNE QUESTION ?

comitedesfetes.bassemberg@gmail.com